







COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Lutte contre la châtaigne d'eau : un effort collectif pour protéger la rivière des Outaouais

Mont-Laurier, le 11 novembre 2024 – Le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) entamait à l'été 2024 un projet de trois ans qui consiste en la réalisation de travaux de contrôle de la châtaigne d'eau, une plante aquatique exotique envahissante. Les sessions d'arrachage de la plante découverte dans la baie de Lochaber sur la rivière des Outaouais ont été réalisées en partenariat avec des employés du parc national de Plaisance (SÉPAQ), du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et de l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS).

La châtaigne d'eau est dommageable pour les milieux dans lesquels elle s'établit puisqu'elle recouvre de grandes surfaces d'eau et se répand rapidement, accaparant de l'espace et des ressources, en plus de bloquer l'accès à la lumière dans la colonne d'eau. La plante a été identifiée à l'été 2023 par le COBALI et on estime qu'une éradication est possible.

Facile à identifier, la plante possède des feuilles flottantes dentelées en forme de losanges qui ont une apparence luisante et qui forment des rosettes denses à la surface de l'eau. Elle produit de petites fleurs blanches d'environ un centimètre de long formées de quatre pétales blancs qui apparaissent généralement dès le mois de juillet. Elle produit de grosses noix de couleur verte qui noircissent complètement et développent des barbillons pointus et piquants à maturité.

Des travaux d'arrachage manuel ont été réalisés au mois de juillet et août par le personnel du MELCCFP, du parc national de Plaisance (SÉPAQ) et du COBALI. Deux employées de l'OBV RPNS ont été formées sur l'identification de la plante et ont participé à une journée d'arrachage. Une fois retirés de l'eau et emballés dans des sacs de jute, les plants de châtaigne d'eau sont acheminés vers une ferme locale (Notre Petite Ferme, à Lochaber-Partie-Ouest) pour être séchés et compostés.

Quatorze personnes ont réalisé le travail sur le terrain sur une période de sept jours, soit du 9 au 12 juillet et du 6 au 8 août 2024. Un total de 2 380 kg de châtaigne d'eau a été retiré de la baie de Lochaber, soit environ 2,6 tonnes. Le COBALI aura besoin, en 2025, de bénévoles qui ont des embarcations à moteur afin de poursuivre le travail de contrôle. Vous pouvez rejoindre l'organisme par courriel à info@cobali.org ou au (819) 440-2422.

Trois capsules vidéo disponibles sur la page Facebook et la chaine YouTube du COBALI ont été produites dans le cadre des travaux de contrôle. Ils fournissent de l'information pertinente sur la

plante en tant que telle, permettent une meilleure connaissance des enjeux de l'introduction de la châtaigne d'eau dans un milieu donné et présentent des images des travaux de contrôle nécessaires pour lutter contre l'espèce.

Pour visionner les vidéos : tinyurl.com/ChataigneCOBALI

Une menace pour la riche biodiversité de la rivière des Outaouais

Les nombreux milieux humides et hydriques situés en bordure de la rivière des Outaouais dont la baie de Lochaber abritent une grande diversité d'espèces fauniques et floristiques. Plusieurs espèces à statut se retrouvent dans ces milieux. On pense entre autres au petit blongios, un petit échassier de la famille des hérons, au pygargue à tête blanche et à la tortue géographique. De plus, la baie de Lochaber est située à l'intérieur du territoire voué à la création du Refuge faunique des Grandes-Baies-de-l'Outaouais, un complexe de milieux humides et hydriques unique au Québec.

Lutter contre la propagation de la plante exotique envahissante

Le COBALI incite la population à lui signaler la présence de la plante qui est possiblement présente ailleurs sur le territoire à proximité, notamment à Gatineau. Il rappelle également l'importance de prendre les précautions nécessaires pour éviter sa propagation en procédant au nettoyage des embarcations, en évitant de naviguer dans les herbiers de plantes aquatiques et en évitant d'introduire la châtaigne d'eau dans les étangs privés et publics.

Le projet de contrôle de la châtaigne d'eau est rendu possible grâce au soutien financier du <u>Programme</u> pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes de la <u>Fondation de la faune du Québec</u> en partenariat avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

À propos du COBALI...

Organisme sans but lucratif créé en 2003, le COBALI se donne comme mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. La zone de gestion du COBALI s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-del'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers): www.cobali.org/zone-de-gestion. Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec désignés par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Prenant la forme d'un Plan directeur de l'eau (PDE), cette planification vise à déployer des



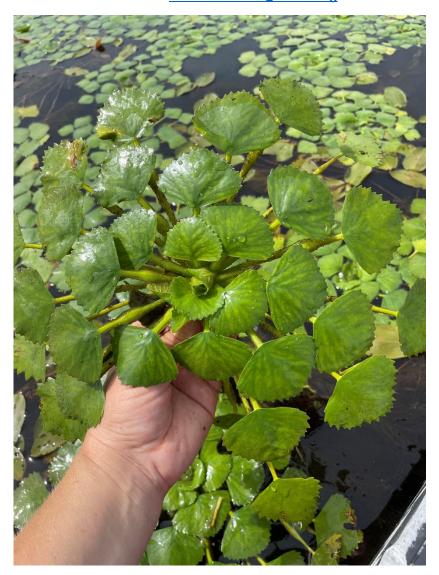
mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

Pour plus d'informations, consultez le site internet du COBALI au www.cobali.org.

-30-

SOURCE:

Benoit Gauthier, responsable des communications communication@cobali.org – 819 440-2422



Plant de châtaigne d'eau crédit : COBALI



Noix de châtaigne d'eau crédit : COBALI





